



NATIONS
UNIES



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/AWGLCA/2009/5
13 mai 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DE L'ACTION CONCERTÉE
À LONG TERME AU TITRE DE LA CONVENTION**

**Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme
au titre de la Convention sur sa cinquième session, tenue à Bonn
du 29 mars au 8 avril 2009**

TABLE DES MATIÈRES

| | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|--|--------------------|-------------|
| I. OUVERTURE DE LA SESSION (Point 1 de l'ordre du jour)..... | 1 – 7 | 3 |
| A. Cérémonie d'accueil | 1 – 2 | 3 |
| B. Ouverture de la session | 3 – 7 | 3 |
| II. QUESTIONS D'ORGANISATION (Point 2 de l'ordre du jour) | 8 – 12 | 4 |
| A. Adoption de l'ordre du jour | 8 – 10 | 4 |
| B. Organisation des travaux de la session..... | 11 – 12 | 4 |
| III. PERMETTRE L'APPLICATION INTÉGRALE, EFFECTIVE ET CONTINUE DE LA CONVENTION PAR UNE ACTION CONCERTÉE À LONG TERME, DÈS À PRÉSENT, D'ICI À 2012 ET AU-DELÀ, EN RÉFLÉCHISSANT NOTAMMENT À: (Point 3 de l'ordre du jour) | | |
| Une vision commune de l'action concertée à long terme | | |
| Une action renforcée au niveau national/international pour l'atténuation des changements climatiques | | |
| Une action renforcée pour l'adaptation | | |

TABLE DES MATIÈRES (*suite*)

| | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|--|--------------------|-------------|
| Une action renforcée dans le domaine de la mise au point et du transfert de technologies pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation | | |
| Une action renforcée dans l'apport de ressources financières et d'investissements pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation et la coopération technologique | 13 – 22 | 5 |
| IV. QUESTIONS DIVERSES | 23 – 30 | 7 |
| V. RAPPORT DE LA SESSION | 31 | 8 |
| VI. CLÔTURE DE LA SESSION..... | 32 | 9 |
| Annexe | | |
| Documents dont le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention était saisi à sa cinquième session | | 10 |

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

A. Cérémonie d'accueil

1. L'ouverture officielle de la session a été précédée d'une cérémonie d'accueil organisée pour marquer l'ouverture de la septième session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto et de la cinquième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention.
2. Des déclarations ont été faites par M. Matthias Machnig, Secrétaire d'État au Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire et par M. Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui a remercié le Gouvernement allemand pour sa généreuse contribution financière à l'organisation de la session.

B. Ouverture de la session

3. La cinquième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention s'est tenue à l'Hôtel Maritim à Bonn (Allemagne) du 29 mars au 8 avril 2009.
4. Le Président du Groupe de travail, M. Michael Zammit Cutajar (Malte), a ouvert la session en souhaitant la bienvenue aux Parties et aux observateurs. Il a aussi salué M. Luiz Alberto Figueiredo Machado (Brésil) en sa qualité de Vice-Président du Groupe de travail et M^{me} Lilian Portillo (Paraguay) en sa qualité de Rapporteuse.
5. Le Président a fait remarquer qu'il s'agissait de la première session du Groupe de travail consacrée pleinement aux négociations, comme convenu par le Groupe de travail à sa troisième session¹, décision saluée par la Conférence des Parties à sa quatorzième session².
6. Le Président a appelé l'attention des représentants sur le résumé des avis exprimés lors de la quatrième session du Groupe de travail, établi par M. Luiz Alberto Figueiredo Machado en sa qualité de Président du Groupe de travail³, et sur sa note relative au déroulement de la session en cours⁴.
7. Le Président a informé les Parties que, comme convenu à la troisième session, trois ateliers se tiendraient pendant la session du Groupe de travail.

¹ FCCC/AWGLCA/2008/12, par. 33.

² Décision 1/CP.14.

³ FCCC/AWGLCA/2009/3.

⁴ FCCC/AWGLCA/2009/2.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

8. À sa 1^{re} séance, le 29 mars, le Groupe de travail spécial a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/AWGLCA/2009/1).
9. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session.
 3. Permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, en réfléchissant notamment à:
 - a) Une vision commune de l'action concertée à long terme;
 - b) Une action renforcée au niveau national/international pour l'atténuation des changements climatiques;
 - c) Une action renforcée pour l'adaptation;
 - d) Une action renforcée dans le domaine de la mise au point et du transfert de technologies pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation;
 - e) Une action renforcée dans l'apport de ressources financières et d'investissements pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation et la coopération technologique.
 4. Questions diverses.
 5. Rapport de la session.
10. À la 1^{re} séance également, des déclarations liminaires ont été faites par les représentants de 17 Parties, dont un a pris la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom du Groupe des États d'Afrique, un au nom du Groupe composite, un au nom de l'Alliance des petits États insulaires, un au nom des pays les moins avancés, un au nom de la Communauté européenne et de ses États membres et un au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement.

B. Organisation des travaux de la session

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

11. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point de l'ordre du jour à sa 1^{re} séance, le 29 mars. Il était saisi du document FCCC/AWGLCA/2009/2.
12. Le Président a proposé que le Groupe de travail commence par examiner le point 3 de l'ordre du jour, pour se saisir ensuite des points 4 et 5. Le Groupe a approuvé l'organisation des travaux proposée.

III. Permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, en réfléchissant notamment à:

(Point 3 de l'ordre du jour)

Une vision commune de l'action concertée à long terme

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

Une action renforcée au niveau national/international pour l'atténuation des changements climatiques

(Point 3 b) de l'ordre du jour)

Une action renforcée pour l'adaptation

(Point 3 c) de l'ordre du jour)

Une action renforcée dans le domaine de la mise au point et du transfert de technologies pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation

(Point 3 d) de l'ordre du jour)

Une action renforcée dans l'apport de ressources financières et d'investissements pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation et la coopération technologique

(Point 3 e) de l'ordre du jour)

13. Le Groupe de travail spécial a examiné ces points ensemble à ses 1^{re} et 2^e séances, les 29 mars et 8 avril, respectivement. Il était saisi des documents FCCC/AWGLCA/2009/3, FCCC/AWGLCA/2009/2, FCCC/AWGLCA/2009/4 (parties I et II), FCCC/AWGLCA/2008/MISC.1 et Add.1 à 3 et FCCC/AWGLCA/2008/MISC.2.

14. À la 1^{re} séance, le Président a rappelé qu'à sa quatrième session, le Groupe de travail avait invité son président à élaborer sous sa propre responsabilité un document, devant être examiné à la cinquième session, qui axerait encore davantage le processus de négociation sur la réalisation du Plan d'action de Bali (décision 1/CP.13) et sur les éléments du document final devant être adopté par la Conférence des Parties à sa quinzième session⁵. Le Président a présenté ce document, publié sous la cote FCCC/AWGLCA/2009/4 (parties I et II), en faisant remarquer qu'il en avait parlé le 27 mars 2009, lors d'une manifestation informelle organisée avant la session.

15. À la même séance, le Groupe de travail a décidé de créer, pour sa cinquième session, quatre groupes de contact chargés d'examiner les questions ci-après:

- a) Vision commune de l'action concertée à long terme, sous la présidence du Président du Groupe de travail;
- b) Action renforcée pour l'adaptation et moyens connexes de mise en œuvre, sous la présidence conjointe de MM. William Kojo Agyemang-Bonsu (Ghana) et Thomas Kolly (Suisse);

⁵ FCCC/AWGLCA/2008/17, par. 26.

- c) Action renforcée pour l'atténuation et moyens connexes de mise en œuvre, sous la présidence du Président du Groupe de travail;
- d) Moyens de répondre aux attentes en matière de technologie et de financement, y compris l'examen d'arrangements institutionnels, sous la présidence du Vice-Président du Groupe de travail.

16. Ces groupes de contact avaient pour tâche de concentrer leur attention sur des questions convenues entre eux et de rendre compte du travail qu'ils auraient accompli au Groupe de travail à sa 2^e séance plénière. Dans sa fonction de président du groupe de contact chargé de la vision commune de l'action concertée à long terme, le Président du Groupe de travail a reçu le soutien de MM. Antonio La Viña (Philippines) et Thomas Becker (Danemark).

17. À la 1^{re} séance également, une déclaration a été faite par le représentant d'une Partie, s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine. En outre, le Président du Groupe d'experts du transfert de technologies (GETT), M. Arthur W. Rolle (Bahamas), a été invité à présenter trois rapports préliminaires, établis par le Groupe d'experts, concernant les activités menées par le Groupe de travail au titre du point 3 de l'ordre du jour, en particulier l'action renforcée dans le domaine de la mise au point et du transfert de technologies pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation⁶.

18. Le Groupe de travail a tenu pendant la session, du 31 mars au 4 avril, trois ateliers sur les questions suivantes:

- a) Les alinéas *b i)* et *ii)* du paragraphe 1 du Plan d'action de Bali, sous la présidence du Président du Groupe de travail;
- b) Les conséquences économiques et sociales des mesures de riposte (al. *b vi)* du paragraphe 1 du Plan d'action de Bali), sous la présidence de M. Kishan Kumarsingh (Trinité-et-Tobago);
- c) Les possibilités et problèmes d'atténuation dans le secteur agricole, sous la présidence de la Rapporteuse du Groupe de travail.

19. Les présidents des ateliers ont établi des résumés des vues exprimées lors des ateliers afin de guider les travaux du Groupe de travail sur les questions correspondantes au cours de la session. Ces résumés, qui ont été distribués en tant que documents de séance⁷, seront joints au résumé des points de vue exprimés à la cinquième session, qui sera établi par le Président.

20. À la 2^e séance, les présidents et coprésidents des groupes de contact ont présenté des rapports oraux sur les travaux des groupes et sur les questions que ceux-ci avaient examinées. Le Président du Groupe de travail a fait observer que ces rapports lui permettraient d'établir le résumé des points de vue exprimés, qui rendrait compte des progrès accomplis au sein des groupes de contact.

21. À la même séance, le Président a appelé l'attention des représentants sur les dernières communications reçues des Parties, figurant dans le document FCCC/AWGLCA/2009/MISC.1/Add.4.

22. Le Président a remercié de leur précieux concours les présidents des ateliers et les présidents, coprésidents et facilitateurs des groupes de contact.

⁶ FCCC/SB/2009/INF.1, FCCC/SB/2009/INF.2 et FCCC/SB/2009/INF.3.

⁷ FCCC/AWGLCA/2009/CRP.1, FCCC/AWGLCA/2009/CRP.2 et FCCC/AWGLCA/2008/CRP.3.

IV. Questions diverses

(Point 4 de l'ordre du jour)

1. Délibérations

23. Le Groupe de travail spécial a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances, les 29 mars et 8 avril, respectivement.

24. À la 1^{re} séance, le Président a rappelé qu'à sa quatrième session, le Groupe de travail avait demandé à son président de continuer à envisager de prévoir du temps supplémentaire pour les réunions en 2009, en consultation avec les Parties, le Bureau de la Conférence des Parties et le Secrétaire exécutif⁸. À la même séance, le Groupe de travail a décidé d'examiner cette question dans le cadre de consultations informelles animées par son président et son vice-président. Il a en outre décidé d'examiner la question de l'organisation des travaux sur le texte de négociation à sa sixième session, lors de consultations informelles animées par son président et son vice-président.

25. À la 2^e séance, le Président a informé le Groupe de travail qu'à la demande des Parties, des consultations informelles sur la question du temps supplémentaire à prévoir pour les réunions avaient été organisées parallèlement aux consultations menées par le Président du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur la même question. Le Groupe de travail a examiné les conclusions⁹ proposées par le Président et les a adoptées telles qu'elles avaient été modifiées lors de la réunion.

26. À la même séance, des déclarations ont été faites par trois Parties, dont une s'exprimant au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

2. Conclusions

27. Le Groupe de travail a rappelé la conclusion qu'il avait formulée à sa quatrième session au sujet de son programme de travail pour 2009, demandant à son président de maintenir à l'étude la question du temps supplémentaire à prévoir pour les réunions au cours de cette même année, en concertation avec les Parties, le Bureau de la Conférence des Parties et le Secrétaire exécutif, et de proposer toute initiative que le Groupe pourrait avoir à prendre d'une manière qui garantisse la participation effective de toutes les Parties, en particulier des pays en développement parties¹⁰. Il a noté que son président avait obtenu du Secrétaire exécutif des informations complètes concernant les installations et services de conférence supplémentaires disponibles en 2009 et, sur la base de ces éléments, avait engagé des consultations avec les Parties par l'intermédiaire de sa note relative au déroulement des travaux de la cinquième session¹¹ et avait mené à bien ces consultations durant la session, en rendant également compte des progrès réalisés au Bureau de la Conférence des Parties.

28. Ayant évalué la tâche qu'il aurait à accomplir pour permettre à la Conférence des Parties de parvenir d'un commun accord à un résultat à sa quinzième session conformément au Plan d'action de Bali, le Groupe de travail a constaté que le fait de prévoir du temps supplémentaire pour des réunions

⁸ FCCC/AWGLCA/2008/17, par. 28.

⁹ FCCC/AWGLCA/2009/L.2.

¹⁰ FCCC/AWGLCA/2008/17, par. 28.

¹¹ FCCC/AWGLCA/2009/2.

entre les sessions déjà programmées jusqu'à la quinzième session de la Conférence des Parties¹² faciliterait l'achèvement de ses travaux. Il a donc demandé au secrétariat d'organiser, sous réserve de la disponibilité d'un financement supplémentaire et de ressources suffisantes pour le Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus découlant de la Convention:

- a) Une réunion officielle du 10 au 14 août à Bonn (Allemagne); et
- b) Une reprise de sa septième session du 2 au 6 novembre dans un lieu à annoncer dès que possible¹³.

29. Le Groupe de travail a pris note des informations communiquées par le Secrétaire exécutif au sujet du type de services de conférence normalement fournis aux réunions officielles. Il a déclaré comprendre ce qui suit:

- a) L'organisation des travaux de la réunion officielle et de la reprise de la septième session dont il est question ci-dessus au paragraphe 28 sera arrêtée à sa sixième session et à la première partie de sa septième session, respectivement, et prendra en compte de façon équilibrée tous les aspects du Plan d'action de Bali;
- b) Du temps sera prévu pour la coordination au niveau régional avant et pendant les réunions susmentionnées;
- c) Des services d'interprétation seront assurés pour la réunion officielle, à titre exceptionnel et sans préjudice des pratiques habituelles dans le cadre de la Convention;
- d) Concernant la réunion officielle, les organisations admises en qualité d'observateurs et les médias pourront s'inscrire et assister aux séances conformément à la pratique actuelle, notamment celle qui est consignée dans la décision 18/CP.4;
- e) Les documents éventuellement requis pour la réunion officielle ou la reprise de la septième session seront distribués par le secrétariat dans les meilleurs délais, de préférence deux semaines avant la réunion ou la session pour laquelle ils sont soumis.

30. Le Groupe de travail a noté que, compte tenu du caractère officiel de la réunion qui devait se tenir du 10 au 14 août, les décisions ou conclusions éventuelles à arrêter avant la première partie de sa septième session concernant l'organisation de cette session ou les travaux préparatoires à effectuer en prévision de celle-ci devraient être adoptées à sa sixième session.

V. Rapport de la session

(Point 5 de l'ordre du jour)

31. À sa 2^e séance, le 8 avril, le Groupe de travail spécial a examiné et adopté le projet de rapport sur sa cinquième session¹⁴. À cette même séance, sur proposition du Président, le Groupe de travail spécial a autorisé la Rapporteuse à achever le rapport de la session avec le concours du secrétariat et sous la direction du Président.

¹² La sixième session du Groupe de travail spécial se tiendra à Bonn (Allemagne) du 1^{er} au 12 juin 2009, la septième, à Bangkok (Thaïlande) du 28 septembre au 9 octobre 2009 et la quinzième session de la Conférence des Parties, à Copenhague (Danemark) du 7 au 18 décembre 2009.

¹³ Le secrétariat a fait savoir au Groupe de travail spécial que des installations de conférence ne seraient disponibles durant cette période ni à Bonn ni dans d'autres centres de conférence des Nations Unies.

¹⁴ FCCC/AWGLCA/2009/L.1.

VI. Clôture de la session

32. À la 2^e séance, le Président a remercié le Vice-Président, la Rapporteuse et le secrétariat pour leur travail. Il a également remercié les représentants pour leurs contributions. Des déclarations ont été faites par les représentants de 16 Parties, dont un a pris la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, un au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement, un au nom de l'Alliance des petits États insulaires, un au nom des pays les moins avancés, un au nom de la Communauté européenne et de ses États membres et un au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Des déclarations ont également été faites au nom d'ONG représentant les milieux syndicalistes, des organisations représentant les peuples autochtones, d'ONG de défense de l'environnement et de la délégation représentant les jeunes.

Annexe

**Documents dont le Groupe de travail spécial de l'action concertée
à long terme au titre de la Convention était saisi
à sa cinquième session**

Documents établis pour la session

| | |
|---|--|
| FCCC/AWGLCA/2009/1 | Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif |
| FCCC/AWGLCA/2009/2 | Note relative au déroulement de la cinquième session. Note du Président |
| FCCC/AWGLCA/2009/3 | Résumé des avis exprimés lors de la quatrième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention. Note du Président |
| FCCC/AWGLCA/2009/4 (parties I et II) | Mise en œuvre du Plan d'action de Bali et éléments du document final. Note du Président |
| FCCC/AWGLCA/2009/MISC.1 et – | Ideas and proposals on the elements contained in paragraph 1 of the Bali Action Plan. Submissions from Parties |
| FCCC/AWGLCA/2009/MISC.2 | Ideas and proposals on the elements contained in paragraph 1 of the Bali Action Plan. Submissions from intergovernmental organizations |
| FCCC/AWGLCA/2009/L.1 | Projet de rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa cinquième session |
| FCCC/AWGLCA/2009/L.2 | Questions diverses. Projet de conclusions proposé par le Président |
| FCCC/AWGLCA/2009/CRP.1 | Workshop on economic and social consequences of response measures. Report by the chair of the workshop |
| FCCC/AWGLCA/2009/CRP.2 | Report on the workshop on opportunities and challenges for mitigation in the agricultural sector. Summary by the chair of the workshop |
| FCCC/AWGLCA/2009/CRP.3 | Workshop on subparagraphs 1 (b) (i) and 1 (b) (ii) of the Bali Action Plan. Report by the chair of the workshop |

Autres documents disponibles

| | |
|---------------------------|---|
| FCCC/AWGLCA/2008/17 | Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa quatrième session, tenue à Poznan du 1 ^{er} au 10 décembre 2008 |
| FCCC/AWGLCA/2008/16/Rev.1 | Idées et propositions relatives au paragraphe 1 du Plan d'action de Bali. Note révisée du Président |

- FCCC/TP/2008/8 Problèmes et possibilités d'atténuation dans le secteur agricole. Étude technique
- FCCC/SB/2009/INF.1 Advance report on a strategy paper for the long-term perspective beyond 2012, including sectoral approaches, to facilitate the development, deployment, diffusion and transfer of technologies under the Convention. Note by the Chair of the Expert Group on Technology Transfer
- FCCC/SB/2009/INF.2 Advance report on recommendations on future financing options for enhancing the development, deployment, diffusion and transfer of technologies under the Convention. Note by the Chair of the Expert Group on Technology Transfer
- FCCC/SB/2009/INF.3 Advance report on performance indicators to monitor and evaluate the effectiveness of the implementation of the technology transfer framework. Note by the Chair of the Expert Group on Technology Transfer
